



Société de transport
de Sherbrooke

SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE SHERBROOKE

ASSEMBLÉE ORDINAIRE

TENUE AU CENTRE ADMINISTRATIF DE LA SOCIÉTÉ

LE 14 MARS 2018

À 17 H 33

PROCÈS-VERBAL 18-03

Sont présents :

M. Marc Denault	Président
M. Pierre Tremblay	Vice-Président
M. Pierre Avaré	Administrateur
Mme Évelyne Beaudin	Administratrice
Mme Christine Couture	Administratrice
Mme Ariadne C. Echevers	Administratrice
Mme Chantal L'Espérance	Administratrice

Étaient aussi présents :

M. Dany Bélanger	Directeur mobilité intelligente et planification, et secrétaire
M. Patrick Dobson	Directeur général
M. Maxime Ferland	Directeur de l'exploitation et de la livraison du service client
M. Michaël Gauthier	Directeur des ressources humaines
Mme Suzanne Méthot	Directrice générale adjointe et trésorière
M. Louis-André Neault	Directeur du marketing, qualité de services et partenariats
M. Stéphan Veilleux	Directeur de l'entretien et de l'environnement client

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE -

Le président déclare l'assemblée ouverte.

2. ADOPTION DE L'AVIS DE CONVOCATION ET DU CERTIFICAT DE SIGNIFICATION -

RÉSOLUTION 023-18

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que l'avis de convocation et le certificat de signification soient et sont approuvés.

- ADOPTÉ -

3. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU 14 FÉVRIER 2018 -

RÉSOLUTION 024-18

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que le secrétaire soit et est dispensé de lire le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 14 février 2018.

Que le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 14 février 2018 soit et est approuvé.

- ADOPTÉ -

4. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR -

RÉSOLUTION 025-18

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que l'ordre du jour soit et est approuvé en y ajoutant les sujets suivants :

- Autorisation de signature – Acte de servitude de mobiliers urbains – Boulevard René-Lévesque;
- Autorisation de signature – Acte de servitudes d'abribus et de mobiliers urbains – Boulevard René-Lévesque.

- ADOPTÉ -

PÉRIODE DE QUESTIONS DES PERSONNES PRÉSENTES

Monsieur Paul Lessard, usager du transport adapté

Monsieur Lessard dépose un document et questionne les règles et les normes du service de transport adapté en lien avec des cas vécus.

Madame France Croteau, RUTASM

Madame Croteau dépose un document et fait lecture de son appréciation des services de transport adapté et urbain depuis l'implantation du nouveau système de gestion du service de transport adapté.

Monsieur Jean-Pierre Guay, président, Syndicat des chauffeuses et chauffeurs de la STS

Monsieur Guay questionne l'état d'avancement du dossier d'étude de transport à la demande en cours et concernant les contrats de sous-traitance. Il souligne que le climat de travail est bon et souhaite que les négociations de convention collective se déroulent de façon harmonieuse.

Monsieur André Marsan, vice-président, Syndicat des chauffeuses et chauffeurs de la STS

Monsieur Marsan souligne des problèmes de sécurité en lien avec la gratuité des enfants de 11 ans et moins.

5. MODIFICATION AU CALENDRIER – ASSEMBLÉE ORDINAIRE D'OCTOBRE 2018 -

RÉSOLUTION 026-18

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que le calendrier des assemblées ordinaires, adopté par le conseil par la résolution numéro 131-17, soit et est modifié comme suit pour le mois d'octobre 2018 :

Date : 17 octobre 2018

Heure : 17 h 30

Lieu : Centre administratif de la STS
Salle du Conseil

- ADOPTÉ -

6. **DÉSIGNATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE DE L'ACCÈS AUX DOCUMENTS DES ORGANISMES PUBLICS ET SUR LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS -**

RÉSOLUTION 027-18

CONSIDÉRANT QUE monsieur Michaël Gauthier est le responsable de l'application de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (L.R.Q., chapitre A-2.1), lequel a été nommé par la résolution no 008-17 en date du 25 janvier 2017;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu d'amender la résolution no 008-17 et, à cet effet, que le conseil d'administration désigne une personne responsable de l'accès aux documents et de la protection des renseignements personnels;

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que le conseil mandate monsieur Dany Bélanger pour agir à titre de personne responsable de l'application de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (L.R.Q., chapitre A-2.1), à compter de la présente.

- ADOPTÉ -

7. **RÈGLEMENT NUMÉRO R-005-7 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO R-005 CONCERNANT LES CONDITIONS AU REGARD DE LA POSSESSION ET DE L'UTILISATION DE TOUT TITRE DE TRANSPORT ÉMIS PAR LA SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE SHERBROOKE -**

RÉSOLUTION 028-18

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que le règlement numéro R-005-7, modifiant le règlement numéro R-005, conservé aux archives sous le numéro A06-03, concernant les conditions au regard de la possession et de l'utilisation de tout titre de transport émis par la Société de transport de Sherbrooke, soit et est adopté.

Que le secrétaire de la Société soit et est mandaté pour obtenir toutes les autorisations nécessaires conformément à la loi.

- ADOPTÉ -

**8. AUTORISATION DE SIGNATURE – ACTE DE SERVITUDE D’ABRIBUS –
BOULEVARD RENÉ-LÉVESQUE -**

RÉSOLUTION 029-18

IL EST RÉSOLU À L’UNANIMITÉ

Que le directeur général et le secrétaire soient et sont autorisés à signer un acte de servitude d’abribus à intervenir entre Gestion Émavi inc., Projatek inc. et la Société de transport de Sherbrooke (STS) pour un abribus situé sur le boulevard René-Lévesque à Sherbrooke.

Que ledit acte de servitude d’abribus soit et est conservé aux archives sous le no A18-05.

- ADOPTÉ -

**9. AUTORISATION DE SIGNATURE – ACTE DE SERVITUDES D’ABRIBUS ET
DE MOBILIERS URBAINS – BOULEVARD RENÉ-LÉVESQUE -**

RÉSOLUTION 030-18

Que le directeur général et le secrétaire soient et sont autorisés à signer un acte de servitudes d’abribus et de mobiliers urbains à intervenir entre 9267-9950 Québec inc., Constructions Christian Belleau inc., 9369-3760 Québec inc. et la Société de transport de Sherbrooke (STS) pour un abribus et mobiliers urbains situés sur le boulevard René-Lévesque à Sherbrooke.

Que ledit acte de servitudes d’abribus et de mobiliers urbains soit et est conservé aux archives sous le no A18-06.

- ADOPTÉ -

**10. CONSIDÉRATION DES SOUMISSIONS REÇUES POUR « SERVICES
PROFESSIONNELS EN RELATIONS PUBLIQUES ET
COMMUNICATIONS » - APPEL D’OFFRES STS-17-12 -**

RÉSOLUTION 031-18

ATTENDU QUE la Société de transport de Sherbrooke (STS) a procédé, le 6 février 2018 dernier, à un appel d’offres public (STS-17-12) pour la fourniture de services professionnels en relations publiques et communications;

ATTENDU QUE trois (3) soumissions conformes ont été reçues;

ATTENDU QU'une (1) soumission a obtenu le nombre minimal de points de 70 au pointage intérimaire;

IL EST RÉSOLU À L’UNANIMITÉ

Que ce conseil autorise l'octroi du contrat à Pilote groupe-conseil, pour un montant de 195 000 \$ plus taxes, indexé annuellement selon l'indice des prix à la consommation (IPC) publié par Statistique Canada – province de Québec, et ce, pour une durée de trois (3) ans débutant à la date de l'avis d'adjudication.

Que le directeur général soit et est autorisé à renouveler pour deux (2) périodes additionnelles d'un (1) an avec les mêmes conditions prévues au contrat;

Que le rapport du chef de l'approvisionnement soit et est conservé aux archives sous le no A18-07.

- ADOPTÉ -

11. CONSIDÉRATION DES SOUMISSIONS REÇUES POUR « IMPRESSION DE PORTE-VIGNETTES, VIGNETTES HOLOGRAPHIQUES ET SUPERCARTES » - APPEL D'OFFRES STS-18-01 -

RÉSOLUTION 032-18

A soumissionné :

Graphiques Pentagone ltée	74 659,02 \$
---------------------------	--------------

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que la seule soumission conforme de Graphiques Pentagone ltée pour l'impression de porte-vignettes, vignettes holographiques et supercartes au prix de soixante-quatorze mille six cent cinquante-neuf dollars et deux (74 659,02 \$) toutes taxes incluses soit et est approuvée.

Que le rapport du chef de l'approvisionnement soit et est conservé aux archives sous le no A18-08.

- ADOPTÉ -

12. BORDEREAU DE LA CORRESPONDANCE -

RÉSOLUTION 033-18

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que le bordereau de la correspondance reçue pour le mois de février 2018 soit et est déposé sur le bureau.

- ADOPTÉ -

13. AUTORISATION DE SIGNATURE – ACTE DE SERVITUDE DE MOBILIERS URBAINS – BOULEVARD RENÉ-LÉVESQUE -

RÉSOLUTION 034-18

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que le directeur général et le secrétaire soient et sont autorisés à signer un acte de servitude de mobiliers urbains à intervenir entre Fonds Lamurco inc. et la Société de transport de Sherbrooke (STS) pour l'installation de mobiliers urbains situés sur le boulevard René Lévesque à Sherbrooke.

Que ledit acte de servitude de mobiliers urbains soit et est conservé aux archives sous le no A18-09.

- ADOPTÉ -

14. AUTORISATION DE SIGNATURE – ACTE DE SERVITUDES D'ABRIBUS ET DE MOBILIERS URBAINS – BOULEVARD RENÉ-LÉVESQUE -

RÉSOLUTION 035-18

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que le directeur général et le secrétaire soient et sont autorisés à signer un acte de servitudes d'abribus et de mobiliers urbains à intervenir entre la Ville de Sherbrooke et la Société de transport de Sherbrooke (STS) pour un abribus et du mobilier urbain situés sur le boulevard René-Lévesque à Sherbrooke.

Que ledit acte de servitudes d'abribus et de mobiliers urbains soit et est conservé aux archives sous le no A18-10.

- ADOPTÉ -

MESSAGE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Madame Ariadne C. Echevers

Madame Echevers souligne l'engagement des chauffeuses et chauffeurs de la STS de maintenir un climat harmonieux avec le conseil d'administration et la direction de la STS.

Madame Chantal L'Espérance

Madame L'Espérance mentionne que le conseil d'administration demeure à l'écoute concernant les relations de travail.

Madame Évelyne Beaudin

Madame Beaudin mentionne que les consultations publiques, concernant la revitalisation du centre-ville et de la rue Wellington Sud, sont reportées.

Monsieur Pierre Avar

Monsieur Avar rappelle qu'une rencontre du comité transport adapté aura lieu le 27 mars 2018.

Monsieur Pierre Tremblay

Monsieur Tremblay félicite les chauffeuses et chauffeurs de la STS pour leur professionnalisme et l'absence d'incidents majeurs en cette période hivernale.

Monsieur Marc Denault

Monsieur Denault souligne le bon climat de travail et sa confiance dans le processus de négociation des conventions collectives alors que l'arrivée de la nouvelle direction a été accueillie favorablement par l'ensemble du personnel.

Il souhaite également souligner la contribution des personnes suivantes et que le conseil d'administration leur adresse personnellement une motion de félicitations en ce sens :

Daniel Bisson - retraite
Édith Bergeron – 25 ans de service
François Dostie - retraite
Sylvain Cloutier – 25 ans de service
Daniel Doyon – 30 ans de service
Léo Dubreuil – 30 ans de service
Richard Desfossés – 25 ans de service

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE -

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que la présente assemblée soit levée à 18 h 20.

Sherbrooke (Québec), le 14 mars 2018.

Le président,

Marc Denault

Le secrétaire,

Dany Bélanger